

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

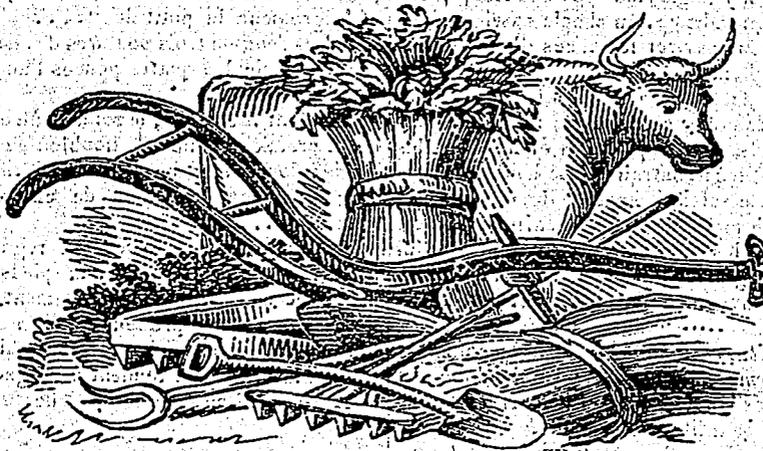
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCÉS :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Empêtons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

Droit de prime jusqu'au 1^{er} janvier 1869

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce concernant l'*Avoine de la Norvège*, présentée à nos abonnés, comme *prime*.

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes industrielles

DU HOUBLON

Depuis quelques années seulement, la fabrication de la bière a pris, en Canada, une extension considérable. Cela se conçoit, nos étés excessivement chauds forcent le canadien à se pourvoir d'une boisson saine et rafraîchissante ; il la trouve dans la bière qui possède aussi la qualité d'être très-économique. En hiver, la bière est encore très-consommée, quoique l'on donne pour cette consommation une raison toute contraire à la précédente.

Cette boisson remplace le vin dans les pays trop froids pour que l'on puisse se livrer avec profit à la culture de la vigne. Dans les pays chauds même, on ne la dédaigne pas quand arrive la saison de chaleurs ; mais elle n'y forme pas la boisson principale comme on le remarque dans les contrées moins bien partagées sous le rapport du climat, et où il s'en consomme des quantités énormes.

C'est si bien le cas que les brasseries canadiennes ne suffisent pas à la consommation locale ; car il se fait des importations assez considérables de bière.

Tout le monde sait que parler de bière, c'est également parler du houblon, puisqu'elle se prépare en faisant subir une fermentation alcoolique à la décoction du houblon dans un mout sucré que l'on obtient des grains et surtout de l'orge en les soumettant à la germination.

Malgré si nous constatons une production considérable de bière en Canada, nous ne pouvons en dire autant de la matière pre-

mière de cette fabrication : du houblon. La presque totalité, et nous pouvons dire même la totalité du houblon employé dans les brasseries et les boulangeries, est importée et nous payons ainsi à l'étranger un tribut onéreux.

Cependant il n'est pas prouvé que la culture de cette plante soit impossible ; bien au contraire, nous remarquons dans toutes nos paroisses une espèce de houblon dit *houblon sauvage* qui réussit parfaitement ; mais on est loin de lui donner les soins nécessaires à toute bonne production ; aussi son rendement est-il très-faible. Tandis qu'il existe des variétés toutes aussi rustiques que la précédente, perfectionnées par la culture et qui donnent un produit double et même triple. Ce sont ces variétés que l'on devrait introduire dans la culture et leur donner les soins convenables.

D'ailleurs la plupart des pays producteurs de bière sont aussi des producteurs de houblon.

L'Allemagne, la Belgique, le nord et le nord-est de la France, l'Angleterre lui consacrent une étendue considérable de leur surface. Ainsi, en France, les houblonnières couvrent bien près de 3,000 arpents, et cette étendue est encore insuffisante pour la consommation. L'Angleterre ne cultive pas en houblon moins de 67,000 à 70,000 arpents. Les houblonnières allemandes ne sont pas proportionnellement moins étendues. Quelques-uns des Etats de l'Union Américaine cultivent le houblon sur une assez grande échelle.

Dans presque toutes les contrées, on encourage cette culture par tous les moyens possibles. En Angleterre et en Belgique, on a créé des houblonnières modèles, où l'on enseigne gratuitement tout ce qui se rapporte à leur entretien. Ailleurs, on exonère d'impôts, pendant un certain nombre d'années les terrains défrichés pour la culture du houblon.

Végétation.—Peu de plantes présentent une végétation plus vigoureuse que le houblon. Ses racines sont abondantes et profondes et de toutes parts surgissent de nombreux rejetons.

Comme le chanvre le houblon est pourvu de pieds porte-graines et de pieds porte-fleurs. Les fruits des premiers se présentent sous forme de cônes écailleux qui est le houblon d'